



Aux Clubs, Comités Départementaux,  
Ligues et responsables de Zones

## PÔLE DÉVELOPPEMENT

Paris, le 27 octobre 2020

Madame, Monsieur le Président et responsable de zone, bonjour,

À ce jour, il ne nous est pas possible d'envisager de disputer le Tournoi National des Départements - 12 ans sous la forme initialement prévue.

En effet, la situation sanitaire actuelle et la projection sur le premier trimestre 2020 que nous pouvons envisager, ne nous permettrons pas de rassembler autant de jeunes gens sur les mêmes installations. Viennent se rajouter à cela, des conditions de déplacements rendues difficiles. De plus, même dans l'éventualité d'un recul soudain de cette épidémie, le peu de visibilité à ce jour, mettrait l'organisateur de cette compétition (sous son format initial), en grande difficulté.

Cependant, cette compétition étant un élément majeur, pour nos Comités Départementaux et pour les - de 12 ans : le pôle développement ne souhaite pas annuler cette édition 2021 et a donc pris la décision de maintenir cette compétition et d'en adapter la formule.

Organisation par zones :

- Celles-ci regrouperont les départements de chaque zone (garçons et filles).
- Lieu, organisateur (zone ou ligue de la zone) et frais d'inscription sont à déterminer en concertation avec les différents acteurs. Le pôle développement devra être informé des décisions avant la saisie de la compétition sur l'intranet fédéral. La compétition s'effectuant sans phase finale, la FFH ne prend pas de frais d'engagement.
- Volonté de faire jouer les filles et garçons d'une même zone sur un même lieu.
- Les matchs de zones devront avoir eu lieu avant le 31 mai 2021.

- La formule sportive et le type de pratique (gazon ou salle) sont définis par l'organisateur en fonction des directives de la CSN, des conditions sanitaires, des possibilités d'utilisation des installations et du nombre d'équipes.
- Arbitres fournis par les comités participants et gérés par l'organisateur.

## **LES ZONES :**

ZONE 1 : Hauts de France

ZONE 2 : Ile de France, Normandie, Centre Val de Loire

ZONE 3 : Bretagne et Pays de la Loire

ZONE 4 : PACA et AURA

ZONE 5 : Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Les départements des régions Grand-est et Franche comté pourront se rapprocher des zones les plus proches de leur territoire dans le cas où ils souhaiteraient participer au TND.

En espérant, dans ce contexte particulièrement difficile, pouvoir compter sur votre mobilisation pour répondre aux besoins de confrontations sportives des jeunes.



Eric POURCHASSE  
Élu en charge du pôle développement